



JOURNAL DU LOT

Paraissant les Mardi, Jeudi et Samedi

CAHORS ET DÉP^t : Trois mois, 5 fr.; Six mois, 9 fr.; Un An, 16 fr.
HORS DU DÉP^t : — 6 fr.; — 11 fr.; — 20 fr.

CAHORS : A. LAYTOU, DIRECTEUR, RUE DU LYCÉE.

ANNONCES (la ligne) 25 cent.
RÉCLAMES — 50 —

Les abonnements se paient d'avance. — Joindre 50 centimes à chaque demande de changement d'adresse.

On est inscrit pour un abonnement de même durée, quand on ne renvoie pas le numéro qui suit l'abonnement précédent.

L'Agence HAVAS, rue Notre-Dame-des-Victoires, n° 34 et Place de la Bourse, n° 8, est seule chargée, à Paris, de recevoir les annonces pour le Journal.

La publication des Annonces légales et judiciaires de tout le département est facultative dans le Journal du Lot.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS — Service

Ligne de : Libos, — Agen, — Bordeaux, — Périgueux, — etc.

Ligne de Cahors à Montauban, — Toulouse

CAHORS				ARRIVÉES A					CAHORS				MONTAUBAN			TOULOUSE	
ARRIVÉES	DÉPARTS	LIBOS	VILLENEUVE	AGEN	BERGERAC	BORDEAUX	PÉRIGUEUX	PARIS	Arrivées	Dép. p ^r Montaub.	Arrivées	Dép. p ^r Cahors	Dép. p ^r Toulouse	(Arrivée)			
10 ^h 25 ^m matin.	6 ^h 35 ^m matin.	8 ^h 12 ^m m.	9 ^h 22 ^m m.	9 ^h 40 ^m m.	Midi 18 ^m	3 ^h 51 ^m s.	Midi 36 ^m	11 ^h 46 ^m s.	9 ^h 51 ^m m.	4 ^h 45 ^m m.	7 ^h 1 ^m m.	7 ^h 25 ^m m.	7 ^h 56 ^m m.	9 ^h 21 ^m mat.			
5 1 soir.	Midi 55	2 37 s.	3 52 s.	4 18 s.	5 17 s.	8 10 —	5 47 s.	4 38 m.	12 37 s.	11 » —	1 » s.	10 35 —	1 ^h 15 ^m s.	2 ^h 45 ^m soir.			
10 47 —	5 50 soir.	7 40 —	9 47 —	10 15 —	•	4 39 m.	11 30 —	2 49 s.	6 48 —	5 25 s.	7 45 —	4 40 s.	8 30 —	9 50 —			

Train de foire : Départ de Libos à 6^h 50^m matin. — Arrivée à Cahors à 8^h 50^m matin.

Cahors, le 17 Octobre.

LES ÉLECTIONS DU 4 OCTOBRE ET LA PRESSE

JOURNAUX RÉPUBLICAINS

La Petite République. — Le 18 octobre, grâce à l'union, la bataille sera gagnée; mais à quoi servirait la victoire si, dès le lendemain, l'accord établi entre les républicains devait se rompre? Il faut donc que l'union, née de la force des choses et du péril commun, se continue après le 18 octobre dans le pays et dans la Chambre.

La République française. — Quand la majorité républicaine sera reconstituée, quand la Chambre nouvelle sera réunie, nous discuterons alors, dans un profond sentiment de concorde, la question d'un programme d'entente commune, et nous sommes convaincus que ce programme ne sera pas si difficile à établir qu'on pourrait le croire aujourd'hui. L'union actuelle sur des listes de candidats est le gage le plus sûr de l'union de demain.

Le Rappel. — Si les républicains, par crainte de ne pas être unanimes sur les solutions, n'osaient aborder aucun problème, aucune question, parmi celles que la lutte électorale a mises au premier plan, qu'arriverait-il? Croit-on que la droite serait embarrassée pour rappeler à tout propos, les engagements pris, les réformes promises? Dans ces conditions la majorité républicaine pourrait sans doute se borner à ne pas engager la bataille, à ne pas répondre aux provocations, à se retrancher derrière son immense supériorité numérique comme derrière des lignes fortifiées. Mais au bout de bien peu de temps, n'aurait-elle pas l'air de ne plus avoir la liberté de ses mouvements et de s'être laissé bloquer?

Aucune faute ne pourrait être plus grave.

Le XIX^e siècle. — Répondant aux journaux qui parlent déjà d'invalidations sur une grande échelle, le XIX^e siècle dit avec raison :

« Une majorité élue contre un gouvernement audacieux et violent peut faire des hécatombes, mais non une majorité sympathique au gouverne-

ment qui présidait aux élections. Car on déclarerait ainsi ou que la liberté électorale est une chose dangereuse et mauvaise, ce qui serait un aveu humiliant pour la démocratie, ou que le pouvoir a été trahi et combattu d'une façon scandaleuse par la plupart de ses agents, ce qui ne serait pas fait précisément pour relever le prestige du pouvoir. Quand on a tenu les cartes, on est mal venu à s'écrier après coup qu'elles étaient biseautées. »

En ce qui concerne l'action du clergé, notre frère ajoute :

« Si l'on considérait comme vicieuse toute élection dans laquelle le clergé est intervenu, on pourrait invalider en masse les deux cents députés de la droite. Mais l'étendue même du mal montre que l'emploi d'un remède aussi violent serait parfaitement chimérique. Si le clergé possède une trop grande influence et s'il la met au profit de la coalition réactionnaire, c'est apparemment qu'on a suivi à son égard une politique peu habile, et qu'on a fait à peu près tout ce qu'il fallait pour le rendre hostile sans le rendre impuissant. Ce n'est pas au cours de la vérification des pouvoirs que l'on peut remédier à un si grave inconvénient, ni même l'atténuer. »

JOURNAUX RÉACTIONNAIRES

Le Matin. — Il y a eu et il y a en France, dit M. Jules Simon, un grand mouvement d'opinion, contre lequel il serait périlleux de se heurter. Ce n'est pas un mouvement en faveur de l'impérialisme, qui d'ailleurs ne compte que 77 sièges, ni même de l'orléanisme qui en a environ 110. On n'a voté ni pour l'empereur, ni pour le roi; on a voté contre les fautes de la République. La France qui ne veut pas du drapeau blanc, mais qui veut encore moins du drapeau rouge, dont elle a peur et horeur, s'est jetée brusquement en arrière.

M. J. Simon donne d'excellents conseils à la Chambre et au gouvernement en les engageant à « rendre la sécurité aux familles, en mettant un terme aux fantaisies guerrières; à refaire l'armée, le trésor et l'administration; » et en ajoutant ensuite :

« Occupez-vous en même temps, avec plus de sollicitude de ceux qui souffrent. Ils vous demandent des privilèges qui vous perdraient et qui les perdraient, parce qu'ils ne comprennent pas la vérité-

ble égalité et qu'ils ont perdu le sens de la liberté. Il ne faut pas de privilégiés dans la République, mais il n'y faut pas non plus de parias. Il y a beaucoup à faire pour assurer du travail aux hommes de bonne volonté avec des salaires rémunérateurs; pour assainir les ateliers, pour donner aux ouvriers des logements salubres, des moyens d'instruction appropriés à leurs besoins, des ressources sérieuses contre la maladie et la vieillesse, des associations coopératives, des participations aux bénéfices. Apprenez leur, apprenez au monde que la République signifie : Paix, travail en liberté. Entrez résolument dans cette voie, et la France entière va vous suivre. »

LES CHEMINS DE FER ET LA MOBILISATION

Certains employés des Compagnies de chemins de fer s'efforcent d'émouvoir l'opinion publique par une lettre où ils prétendent que leurs administrations n'ont rien préparé pour la mobilisation.

Il m'appartient peut-être plus qu'à tout autre de mes confrères de protester contre cette accusation, car, il y a quelque quatre ans déjà, j'ai fait une campagne très active contre la coupable insouciance des Compagnies de chemins de fer en ce qui concerne la mobilisation, mais tout a bien changé depuis, et autant j'étais agressif jadis, autant l'impartialité me porte à défendre aujourd'hui la commission militaire supérieure des chemins de fer, ses agents d'exécution et ses moyens d'action.

Que disent les signataires de cette lettre, signataires dont il est regrettable que l'on n'ait fait connaître ni le nombre ni les emplois.

Ils affirment tout d'abord qu'« aucun employé du service actif des compagnies ne connaît son rôle en cas de guerre. » Je ne sais pas bien le grief. Si aucune instruction ne leur a encore été donnée, c'est qu'apparemment ils feraient en cas de guerre le même service qu'en temps de paix. Ils occupent dans leur administration une situation analogue à celle du sous-officier, du caporal ou du soldat dans l'armée. Ils se conformeraient donc comme ceux-ci aux ordres qui leur seraient donnés lors de la mobilisation.

« Le matériel est insuffisant et non aménagé pour les transports des troupes, » disent encore les plaignants. Cette accusation est aussi perfide que fautive. Les Compagnies de l'Est, de Paris-Lyon-Méditer-

ranée et d'Orléans, possèdent à elles seules plus de locomotives et de wagons qu'il n'en faudrait pour tous les transports de mobilisation et de concentration de nos armées. Quant à l'aménagement, il existe. Il n'est aucun de nous qui n'ait vu les quais et voies de garage militaires et les hangars du matériel de guerre, et qui ne puisse constater que les auteurs de cette critique se trompent ou cherchent à tromper le public. Rien que pour cet élément de notre défense nationale, il a été dépensé plus de trente millions dans ces dernières années. L'importance du crédit suffit seule à réfuter ce grief mensonger.

Je passe sur ce qui concerne les essais de mobilisation. Je pense qu'il serait indispensable d'en faire, je l'ai déjà demandé, mais au point de vue de la troupe bien plus que des chemins de fer, et surtout sur une grande échelle, car il est évident que « si le ministre de la guerre ordonnait inopinément le transport, par voie ferrée, de deux ou trois régiments, comme le supposent les plaignants, le désordre le plus complet rendrait impossible l'application des dispositions militaires. » Le désordre s'expliquerait naturellement, puisqu'en cas de guerre les transports militaires s'exécutent à l'exclusion de tous les autres, tandis que le transport sobit de neuf bataillons par neuf trains de quarante voitures, partant d'un même point et se suivant sur un parcours de deux cents à trois cents kilomètres, par exemple, à une demi-heure d'intervalle, ne pourrait s'opérer sans perturbation dans le service régulier auquel les Compagnies sont tenues en temps de paix.

« Nous croyons même pouvoir affirmer, ajoutent les signataires de la lettre, que M. le général de La Jaille, président de la commission militaire supérieure des chemins de fer, ayant eu, il y a quelques semaines la pensée de s'assurer que toutes les mesures administratives avaient été prises en vue de l'exécution des transports de troupes, a constaté que rien n'était prêt. »

Cette affirmation est inexacte.

Tout était prêt depuis longtemps sur toutes les lignes, sauf une où le directeur n'avait pas jugé nécessaire de prendre certaines dispositions qui lui paraissaient superflues. Ce directeur a été mis en demeure de se conformer aux ordres de la commission militaire supérieure dont il fait d'ailleurs par-

Puis, se tournant vers les deux domestiques :

— Et vous, paire de serins huppés, vous m'aviez l'air joliment nialles (bêtes) depuis qu'on vous a mis sur le dos une autre livrée que celle de la force ou de Bicêtre !

Avez-vous vu dans les féeries de nos théâtres, ces personnages ridicules que le coup de baguette d'un génie court vêtu immobilise, un bras ou une jambe en l'air ? Eh bien, la pose de stupéfaction comique des trois interlocuteurs de Vidocq rappelait, à s'y méprendre, celle de ces Seringuinos des *Pitules du Diable* ou de ces Nigaudinos du *Pied de Mouton*. La bouche béante ainsi qu'un four et les prunelles allumées comme des lanternes de fiacre, ils demeureraient pétrifiés dans un ébahissement muet.

Le chef de la brigade de sûreté eut le rire silencieux que Cooper prête à Chingakook ou à Bas-de-Cuir :

— Comment ! breland de jobards, vous ne me remettez pas sous ma peau de tigre des pampas !

— Monsieur Jules ! s'écria la fillette.

— Monsieur Jules ! redirent les valets en écho.

— Lui-même, les enfants, en santé et en gaieté. Mais chut ! flanquons des sourdines à nos violons et n'ayons pas l'air de nous connaître... Puisque les murs ont des oreilles, pourquoi n'auraient-ils pas des yeux ?

Les trois domestiques quittèrent aussitôt leur attitude ahurie.

— Mes amours, poursuivit Vidocq, si je me suis résigné à vous distraire de mon service pour me caser dans la maison de mon excellent ami, le marquis de Grandchamp, c'est à cette seule fin, agréable et utile, que vous écoutiez aux portes

Ils talons et fit un mouvement pour regagner sa voiture en murmurant un énergique *caramba!* Mais le concierge avait remarqué le gros diamant et la brochette de décorations :

— Monsieur ! hé ! monsieur, fit-il, madame la marquise est à l'hôtel, et si vous aviez envie de lui parler...

Vidocq parut réfléchir. Puis, après un instant, exhibant à la fois un portefeuille de maroquin et une bourse de soie rouges, il tira de l'un un carré de velin glacé, et de l'autre une pièce d'argent d'un diamètre respectable.

— Voici ma carte, reprit-il. Veuillez la faire passer à la sénora.

Il allongea le bras vers le judas. Le cerbère, alléché, entre-bâilla la porte :

— Donnez-vous donc la peine d'entrer, dit-il avec empressement.

La carte portait :

DON RAMON CRISTOVAL

Brigadier des armées de Sa Majesté Catholique.

Le concierge salua jusqu'à terre :

— On sait à qui on a affaire, s'exclama-t-il avec un sourire obséquieux. Si Monsieur daigne pousser jusqu'au bout de cette allée, il trouvera le logis et quelqu'un pour le recevoir.

Le policier se dirigea vers le pavillon-Matiffet. L'hiver avait éclairci les ma-sifs, et, à travers les arbres noirs et décharnés, on distinguait la petite maison, noyée dans la pénombre d'une brumeuse après-midi.

Comme Vidocq en atteignait le perron, un son de cloche retentit.

C'était le cerbère qui, de sa loge, donnait avis

de l'arrivée du visiteur. A ce signal, deux valets de pied géants, — en culotte courte et en frac chamarré d'or, — qui sommeillaient sur une banquette, dans l'antichambre, se levèrent précipitamment et s'élançèrent au-devant du détective.

Ce dernier leur exposa brièvement ce qu'il désirait :

— Bon, fit l'un des valets, il faudrait appeler mademoiselle Mariette, la nouvelle femme de chambre de madame. Vous vous arrangerez avec elle. C'est la consigne.

Son compagnon répéta :

C'est la consigne.

Il tira un cordon de sonnette. Cinq minutes plus tard, une fillette accourait, un peu lourde sous le tablier de soie, la robe d'une simplicité coquette et le petit bonnet enrubanné d'une camériste de grande maison.

Vidocq lui tendit sa carte :

— *Sénorita*, faites tenir ceci à votre maîtresse et priez-la de m'accorder la faveur d'un entretien particulier.

En même temps, il jouait avec la bourse de soie rouge. La « *sénorita* » prit la carte, adressa une révérence au *caballero* et décocha une œillade à la bourse. Ensuite, elle fit mine de s'en voler.

Mais comme elle allait disparaître dans l'intérieur du logis, don Ramon Cristoval, « brigadier des armées de Sa Majesté catholique » l'apostropha bruyamment :

— Sacrebleu ! pour une ancienne bonne du *Lion-d'Or*, à Villeneuve-la-Guyard, et du restaurant de la *Guillotina*, en place de Grève, te voilà bien fièvre, ma mie, parce qu'on a changé une lettre à ton nom, la Mariotte ee Pont-sur-Yonne !

FEUILLETON DU JOURNAL DU LOT

60

LA BELLE LIMONADIÈRE

TROISIÈME PARTIE

LA REVANCHE DE VIDOCQ

I

L'UNIFORME DU GÉNÉRAL

Celui du général mexicain réfugié en Europe, « avec tous ses trésors, » à la suite du boulevercement qui avait arraché à l'Espagne la plus belle de ses colonies et inauguré l'ère des pronunciamientos, en substituant l'urbide à Ferdinand VII.

Vidocq avait soulevé le marteau de la porte et frappé deux coups de maître. Le visage inquisiteur et maussade d'un concierge s'encadra dans le judas. Le détective prévint la questions qui allait lui être adressée :

— M. le marquis de Grandchamp ? demanda-t-il avec un fort accent étranger.

— M. le marquis est absent, lui fut-il répondu, et l'on ignore l'époque de son retour.

La physionomie du prétendu *caballero* exprima un mécontentement des plus vifs : il pivota sur

e. Il s'est exécuté. Aujourd'hui, tout est prêt, tout, absolument tout. Les commissaires militaires et les commissaires techniques des lignes y veillent. Les contrôleurs de l'administration de l'armée s'en assurent.

Quant à la « diversité des signaux » dont la signification, variable avec les lignes, ne serait pas sans créer des difficultés ni occasionner des dangers, je suis le premier à le reconnaître, les auteurs de la lettre que je viens d'analyser point par point, ignorent sans doute que le décret du 29 octobre 1884, nouvelle édition revue et améliorée des règlements antérieurs, comporte, sous le titre d'Annexe numéro 1, « un ordre de service pour les signaux et la circulation des trains sur les sections à double et à simple voie, exploitées par les directions de chemins de fer de campagne. »

Cela dit, et maintenant qu'il ne reste plus rien de toutes ces accusations, je conclus en affirmant à nos lecteurs qu'ils doivent avoir pleine et entière confiance dans les mesures et les dispositions prises par la commission militaire supérieure des chemins de fer pour l'exécution des transports stratégiques de mobilisation et de concentration.

H. BARTHÉLEMY.

Informations

La seconde présidence de M. Grévy. — Dans une réception qui a eu lieu mercredi au ministère des affaires étrangères, plusieurs membres du corps diplomatique ont interrogé M. de Freycinet sur les intentions de M. Jules Grévy à propos de sa réélection.

Sans engager le président de la République, M. de Freycinet a confirmé que M. Jules Grévy accepterait le renouvellement de ses pouvoirs.

On lit dans la *Nation* :

M. Lambert de Sainte-Croix vient de répondre publiquement les articles de M. Cassagnac.

La division est imminente dans le parti conservateur.

Les républicains conservateurs.

— Nous apprenons qu'un comité de républicains conservateurs, à Paris, va présenter, au scrutin de ballottage, une liste de trente-quatre candidats opposés à la liste des trente-quatre radicaux socialistes.

Convocation du Parlement.

— On confirme la nouvelle que la Chambre et le Sénat sont convoqués pour le 10 novembre.

Marseille, 16 octobre.

Le préfet des Bouches-du-Rhône a ordonné des poursuites contre certains journaux de Marseille, tels que la *Gazette de Marseille* et le *Soleil du Midi* qui prétendent qu'on continue à envoyer des troupes de renforts au Tonkin.

Les importations des neuf premiers mois de l'année s'élèvent à 3,163 millions contre 3,203 millions en 1884; les exportations ne sont arrivées qu'à 2,303 millions contre 2,255 en 1884.

et que vous regardiez par le trou des serrures. Vous n'avez pas failli, j'espère, à cette mission délicate...

Il n'y eut qu'une voix pour répondre :

— Patron, nous avons fait tout ce qu'il fallait faire.

— Alors, vous avez dû collectionner pas mal de renseignements précieux et mettre de côté un tas de remarques curieuses... Allons, voyons, exhibez-moi le fruit de vos économies : c'est le cas ou jamais de casser la tire-lire... A toi, d'abord la Mariotte...

— Ma foi, repartit, la grosse fille, depuis trois jours que je suis ici, je n'ai pas aperçu le bout du nez de mon Roland : M. le marquis rentre toutes les nuits à des heures dévergondées, après que madame m'a renvoyée dans ma chambre, — et il sort, le matin, en catimini, dès le *patron minet* avant que l'on ne mait sonnée. Par exemple, ce qui me tarabuste, c'est de savoir comment il s'y prend pour rentrer et pour sortir. J'ai beau faire le guet derrière ma persienne : pas possible de voir ou d'entendre le concierge tirer le cordon.

— Je le sais, moi, fit le policier. Il se sert de l'une des trois issues qui donnent sur les terrains, la ruelle et le chemin de ronde. Chacune d'elles est surveillée... Mais ta maîtresse, mon enfant, parle-moi donc de ta maîtresse... C'est une jolie femme, dit-on, et j'ai un faible pour le sexe dont tu fais l'un des plus copieux ornements...

La camériste haussa les épaules avec une grimace de dédain :

— Peuh ! jolie, si l'on veut !... Une mauviette !... Ça pèse pour deux liards de beurre et ça n'a pas plus de coloris qu'un linge qu'on vient de

Transport de malades. — Le *Bordeaux-Nantes*, venant du Tonkin avec des malades et des blessés, a quitté, hier, Port-Saïd.

Les nouveaux renforts du Tonkin. — Le vapeur *Thibet*, de la compagnie Fraissinet, a été frété pour servir au transport de 1,350 soldats qui vont être expédiés au Tonkin.

On sait qu'il est de règle de ne pas laisser séjourner les troupes plus de deux ans en Cochinchine.

Le ministre de la guerre a jugé nécessaire d'appliquer ce principe aux troupes de l'armée de terre qui sont au Tonkin.

Or, les premiers bataillons d'Algérie et de France sont partis il y a bientôt deux ans.

Le moment est donc venu de les relever, de les remplacer, de les rapatrier.

C'est ce qui va être effectué à partir du 20 de ce mois.

Les hommes de relèvement sont au nombre de 3,000. Il en rentrera autant en France, et par conséquent le lendemain de l'arrivée des hommes de remplacement au Tonkin, le corps expéditionnaire ne comptera de ce chef aucun homme de plus.

L'Union des femmes de France.

— Le général de Courcy vient de porter à l'ordre du jour de l'armée du Tonkin la Société de l'Union des Femmes de France.

Après avoir signalé les nouvelles mesures qu'elle vient de prendre en faveur du corps d'armée du Tonkin, le général en chef ajoute qu'il est heureux de porter à la connaissance des troupes sous ses ordres les généreuses dispositions qui leur prouveront que leur courage et leurs patriotiques efforts sont appréciés comme ils le méritent par les Femmes de France.

Ajoutons que l'Union des Femmes de France qui vient d'installer son nouveau siège social, 29, rue de la Chaussée-d'Antin, a obtenu un diplôme d'honneur à Anvers, et qu'elle a fait récemment un envoi de 2,000 fr. aux troupes du Sénégal et du Haut-Fleuve.

A Madagascar.

— Le *Petit Journal* dit que le combat, qui aurait eu lieu à Madagascar, d'après des feuilles anglaises hostiles à la France, se borne à une reconnaissance d'avant-postes au nord-ouest de Tamatave. Nos troupes, en trop petit nombre, n'ont pas engagé l'action, mais les Hovas, quoique fort nombreux, ne les ont nullement poursuivies après un échange de coup de fusils. Il y a eu quelques blessés de part et d'autre.

Le choléra.

— Une dépêche de Brest apporte de graves nouvelles. Plusieurs cas de choléra asiatique viennent d'éclater sur divers points de la Bretagne, notamment à Concarneau, chef-lieu de canton du Finistère, près de Quimper.

lessiver l...

— Trêve d'appréciations. Je suis pressé. Tout le monde, d'ailleurs, ne peut pas posséder le teint d'une pomme de Calville ou l'embonpoint d'une génisse du Cotentin...

— Eh bien, ma maîtresse, c'est encore une drôle de particulière : dehors une partie de la journée. Tantôt, en voiture, — voilée et calfeutrée comme une dévote qui va à un rendez-vous ; tantôt à pied et en homme, fière et hardie comme un page de cour... Et faut lui rendre cette justice : pour un gentil morveux, c'est un gentil morveux, mignon et déluré à faire tourner la tête à toutes les femmes !

— Vraiment !

— M'est avis qu'elle espionne ce scélérat de Roland.

— Ah ! tu croirais ?

— J'en mettrais mes deux poings au feu... Maintenant, quand elle reste à la maison, c'est une autre paire de manches : elle geint, elle se désole, elle jase toute seule, elle a ses nerfs...

Quand on est riche, on a le moyen d'avoir des nerfs... Tenez, pas plus tard qu'hier soir, elle vous a fracassé une demi-douzaine de Chinois de porcelaine qui ne lui avaient pas fait de mal.

La grosse fille conclut en soupirant :

— Elle est jalouse, je comprends. Moi aussi, j'ai massacré un lot de vaisselle innocente, à l'aube du *Lion-d'Or* !...

Un timbre vibra au premier étage.

— C'est madame qui m'appelle, reprit la camériste. Elle est sans doute impatiente d'apprendre qu'elle est la visite que la cloche lui a annoncée.

L'épidémie a été introduite par des marins rapatriés par des transports venant du Tonkin et ayant été en station aux îles Pescadores où sévit le choléra, qu'on avait essayé de déguiser sous le nom de fièvres algides.

C'est le pendant de ce qui se passe à bord de la *Couronne*, à Tonlon, où l'administration de la santé encourt de graves responsabilités, car il est maintenant certain que le fléau nous arrive à bord de ce transport venant du Tonkin.

Au château d'Eu.

— C'est le jeudi 22 octobre que sera célébré, au château d'Eu, le mariage religieux de la princesse Marie d'Orléans avec le prince Waldimar.

Le mariage civil aura lieu très simplement la veille ou l'avant-veille à Paris, non pas à la mairie de l'arrondissement qu'habite M. le duc de Chartres, mais à l'hôtel de la légation de Danemark, et par l'office de M. le comte de Moltke, ministre plénipotentiaire, délégué à cet effet par le roi Christian IX.

Tout l'éclat du mariage sera réservé pour la cérémonie religieuse, à laquelle n'assisteront pas moins de vingt-cinq princes ou princesses.

Il faut compter, en effet, outre les deux fiancés, M. le comte et M^{me} la comtesse de Paris avec le duc d'Orléans, la princesse Amélie et la princesse Hélène ; M. le duc et M^{me} la duchesse de Chartres avec leurs trois enfants ; M. le duc de Nemours avec la princesse Blanche ; M. le prince et M^{me} la princesse de Joinville ; M. le duc d'Anjou ; M. le duc et M^{me} la duchesse d'Alençon ; M. le duc de Penthièvre ; puis la reine de Danemark, l'impératrice de Russie, le prince et la princesse de Galles ; c'est-à-dire une réunion plus brillante encore que le fameux parterre d'Erforth.

Le duc et la duchesse de Montpensier, dont on avait espéré la présence, ne pourront se trouver à Eu à la date indiquée et manqueront à cet imposant ensemble.

Parmi les invités principaux, on cite tout naturellement le comte et la comtesse de Moltke, l'ambassadeur de Russie, assistant sa souveraine ; l'ambassadeur d'Angleterre, peut-être le ministre de Grèce, représentant son souverain ; puis des dames d'honneur, des chambellans et quelques personnes intimes.

C'est, dit-on, Mgr l'archevêque de Rouen, dans le diocèse duquel se trouve le château d'Eu, qui donnera la bénédiction nuptiale aux jeunes époux.

Athènes.

— On annonce que des troubles d'une extrême gravité ont eu lieu à Samos. Les troupes turques ont dû intervenir et plusieurs personnes ont été blessées.

Des renforts ont été demandés à Smyrne, mais les esprits sont très montés et on craint de graves complications.

Sofia.

— Les autorités sont très alarmées. Les habitants commencent à craindre une agression des Serbes.

Le détective la congédia d'un signe :

— Je ne vous retiens plus, *senorita* ; vachez à vos devoirs, et prévenez madame la marquise de Grandchamp qu'un noble étranger désire lui communiquer des choses de la plus haute importance.

La Mariotte, redevenue Mariette, obéit avec empressement.

Vidocq interpella les valets de pied, qui, comme vous le pensez sans doute, n'étaient autres que des *libérés en rupture de ban*, tolérés dans la brigade :

— A vous, à présent, mes chéris ! Chaud ! chaud ! Vidons notre sac lestement !

Les deux agents commencèrent en alternant comme deux flûtes antiques :

— Patron, la *gonzesse* (fillette) ne ment pas. Le torchon brûle dans le ménage...

— On se dispute...

— On se battra demain ou après...

Le policier interrogea :

— Et vous n'avez rien surpris de ce qui se dit pendant ces épanchements intimes ?

— Oh ! si fait, patron : madame reproche à monsieur de la plauter là pour une créature...

— Une poupée d'estaminet...

La belle limonadière du café de l'*Echelle*...

— Ensuite, il est question de la rue des Maçons...

— De la feue dame Mazerolles...

— Du supplicié Jacques Lebrun...

— L'autre jour, en déjeunant, il y a eu une scène horrible : la marquise a menacé le marquis d'aller faire des aveux au procureur du roi...

— Alors, le marquis, furieux, a pris un cou-

La nuit dernière le broit a couru que l'armée serbe avait franchi la frontière et s'était avancée jusqu'à deux lieues de distance de Sofia.

Si les Serbes envahissent la Bulgarie par Zambrod, Sofia est à leur merci.

Le gouvernement a rappelé en toute urgence le prince Alexandre à Philippopoli.

En Allemagne.

— On écrit de Berlin que jamais, depuis dix ans, on n'a assisté à une telle activité pour la concentration des troupes dans les forteresses de l'Est et aussi en Lorraine et en Alsace. L'armée allemande manifeste des sentiments belliqueux.

Espagne.

— Madrid, 13 octobre. Ainsi que je vous l'ai télégraphié hier, la question des Carolines n'a pas fait un pas. La note allemande, que l'on attendait avec tant d'impatience, bien loin de rien terminer, semble au contraire vouloir remettre la question entière sur le tapis.

Sous le prétexte que les rapports officiels ne sont pas encore parvenus de Yap, le cabinet de Berlin fait toutes réserves sur la question de priorité. Il est à craindre que de nouvelles difficultés ne surgissent.

Nouvelles d'Orient.

— Le Sultan, débordé par le parti de la guerre, vient d'adresser à toutes les puissances signataires du traité de Berlin, un manifeste pour annoncer qu'en présence de l'impuissance de la conférence des ambassadeurs, la Turquie reprendrait sa liberté et allait avoir recours à la force des armes.

Constantinople, 13 octobre.

Les armements continuent et les concentrations de troupes sont poussées avec une extrême activité.

Vienne, 14 octobre.

On commence à croire ici que, vu la difficulté de résoudre la question bulgare en donnant aux nations voisines les satisfactions qu'elles réclament, les grandes puissances finiront par laisser carte blanche à la Turquie. Dans ce cas, le gouvernement ottoman adresserait une sommation au prince Alexandre et au gouvernement de Philippopoli d'avoir à rétablir le *statu quo ante*. S'il essayait un refus, il serait autorisé à le rétablir lui-même *manu militari*. Les grandes puissances s'engageraient toutes à rester neutres.

Londres, 15 octobre.

On mande de Berlin au *Daily-News* :

« Les nouvelles d'Orient ne laissent plus de doute que l'armée serbe ne soit sur le point de franchir la frontière. »

« On croit que les hostilités dans les Balkans sont imminentes. »

D'autre part, le *Times* reçoit les graves nouvelles suivantes de son correspondant de Vienne :

« L'armée serbe ayant terminé ses dispositions stratégiques, le roi Milan prendra, la se-

teau sur la table...

— Et madame s'est écriée : « Pourquoi n'avez-vous pas conservé le poignard de la nuit du 3 janvier ! »

— Là-dessus, nous avons cru que monsieur allait la suriner (poignarder) d'achar et d'autor... Il était vert ; il écumait ; nous n'avons pas de glaçons aux yeux, mais, tonnerre ! il nous a fait peur !

— J'aurais mieux aimé avoir à me colleter avec un escadron de gendarmerie !

— Nonobstant, nous sommes entrés, sous le prétexte d'apporter les journaux, afin d'empêcher un malheur.

Vidocq, qui écoutait, impassible, opina froidement :

— Vous avez eu raison. Ce n'était pas encore le moment.

— Monsieur a pris son chapeau et s'est poussé de l'air...

— Et madame s'est affalée sur le parquet, en pâmoison...

— Bravo ! murmura le policier. La mine est chargée. Il ne faut plus qu'une étincelle. Nous allons battre le briquet.

En ce moment, la chambrière revint :

— Madame la marquise de Grandchamp attend don Ramon Christoval, annonça-t-elle en ébauchant une révérence cérémonieuse.

D'un geste énergique, Vidocq rassembla les trois domestiques autour de lui :

— Causons peu et causons bien, prononça-t-il d'une voix brève et tranchante. Il se passera ici, ce soir, des choses étranges et sérieuses. Il y aura une tempête, du bruit, des pleurs, des cris, peut-être du sang versé...

(A suivre).

maine prochaine, le commandement de l'armée. Il passera la frontière vers le milieu de la semaine, et se portera probablement tout d'abord contre la Bulgarie.

Le roi Milan a été informé que l'Autriche le laisserait faire la guerre à ses risques et périls, et n'interviendrait nullement pour le garantir des conséquences de sa conduite.

Paris, 15 octobre.

Le Temps reçoit la dépêche suivante de Vienne :

L'entente est parfaite sur toutes les questions relatives à la péninsule balkanique, entre les trois puissances du Nord.

La conférence se réunira à Constantinople pour résoudre la question de la Bulgarie. La Serbie et la Grèce seront énergiquement invitées à se tenir tranquilles.

Philippopoli, 15 octobre.

Le bruit court que les troupes serbes et grecques vont envahir la Macédoine. Un conflit serait alors imminent.

Suivant des communications venant de la frontière, les troupes turques auraient fait feu, en deux endroits différents, sur les avant-postes bulgares.

Londres, 15 octobre.

On annonce que la Porte achève en hâte ses préparatifs d'armement. Des troupes et des munitions sont expédiées aux frontières. On attend, d'un moment à l'autre, la nouvelle que les hostilités ont commencé.

Le plan de campagne de la Turquie — Deux corps d'armée.

Le Gaulois vient de publier la dépêche suivante :

CONSTANTINOPLE, 11 octobre. — La mobilisation de l'armée turque est fiévreusement poussée. A l'heure présente, le séraskiérat a mis sur pied 180 bataillons, dont l'effectif moyen est de 700 hommes, ce qui donne un total de 126,000 hommes.

Quatre grands paquebots de Lloyd autrichien et quatre grands transports turcs circulent constamment entre la côte asiatique et la Thessalie, embarquant à Smyrne et dans les ports voisins des rédifis à destination de Salonique et de Dédé-Agatch.

Le ministre de la guerre a décidé que le second ban de rédifis sera appelé sous les drapeaux aussitôt que le matériel de transport et d'équipement se trouvera complet.

Deux autres paquebots autrichiens de fort tonnage ont été noyés hier.

Le plan de campagne de la Turquie témoigne d'une grande habileté. Elle est en train de concentrer deux grandes armées; l'une à Andrinople et l'autre à Uskup, à cent quatre-vingts kilomètres nord-ouest de Salonique.

La première de ces armées devra occuper la Roumélie-Orientale, dans le cas où les efforts diplomatiques seraient impuissants à amener un arrangement pacifique.

La seconde se trouvera dans une position si peu éloignée de Sofia qu'elle pourra à la fois menacer la capitale de la Bulgarie et surveiller les Serbes du Nord et les Monténégrins à l'Ouest.

La situation militaire de la Porte s'est considérablement améliorée. Le danger d'un soulèvement en Albanie est pour le moment écarté. Le péril commun ayant rétabli parmi tous les mahométans la solidarité des intérêts religieux et politiques.

Weissel-Pacha, qui commande à Prizrend, vient de télégraphier que, non-seulement il pourra détacher un corps assez nombreux pour la marche sur Sofia, mais qu'il disposera au besoin d'un fort contingent d'Albanais, ces montagnards demandant tous à se battre pour le Sultan. Tous les bruits relatifs à des défaites que les Turcs auraient subies en Albanie sont controuvés.

Weissel-Pacha, qu'on disait mort, et dont l'armée aurait été anéantie, était assez vivant pour faire pendre à Diakowa un des chefs albanais, qui s'était montré particulièrement turbulent.

Le Sultan espère toujours que la diplomatie réussira à trouver un arrangement pacifique, et tout semble indiquer que jusqu'ici les mesures militaires de la Porte ne visent qu'à intimider les petits Etats balkaniques, et à donner plus de force aux déclarations par lesquelles les grandes puissances vont faire connaître leur volonté.

Toutefois, le parti militaire turc a, pour ainsi dire, pris le mors aux dents, et il ne paraît nullement impossible que le Sultan soit poussé à la guerre malgré lui.

Pour ne pas exciter la population mahométane, les troupes arrivant d'Asie-Mineure sont dirigées sur leurs points de ralliement respectifs sans passer par Constantinople. Les détachements embarqués dans les ports de mer de Marmara sont concentrés à Dédé-Agatch.

Le commandement en chef des deux armées sera probablement confié à Ghazi-Mouktar-Pacha et à Fuad-Pacha, mais leur nomination ne sera publiée qu'au moment, quand la guerre sera devenue inévitable.

Les troupes que j'ai vues partir d'Ismid étaient toutes bien armées et bien équipées, portant des uniformes flambant neufs.

Au point de vue militaire, la Turquie est encore d'une force très redoutable.

Le fait qu'une délégation bulgare, envoyée par le prince Alexandre, essaie d'obtenir du Sultan un arrangement pacifique est considéré comme une preuve que la diplomatie n'a pas encore dit son dernier mot.

CHRONIQUE LOCALE ET RÉGIONALE

Les maires. — Un grand nombre de préfets ont prévenu le ministre de l'intérieur que les démissions des maires opportunistes pleuvaient dans les préfectures.

Ils demandent des instructions.

M. Allain-Targé leur a envoyé une circulaire disant qu'il fallait faire appel au patriotisme de ces maires pour les engager à conserver, quand même, des fonctions qui sont « sans caractère politique. »

On sait que l'engagement décennal en vue de la dispense du service militaire peut être contracté, sans attendre l'année du tirage au sort, à partir du jour où l'on est admis à entrer dans l'enseignement primaire public, c'est-à-dire à dix-huit ans révolus. Comme il importe de veiller à ce que les engagements contractés dans ces conditions soient réalisés sans interruption, le ministre de l'instruction publique vient de décider qu'ils seraient frappés de nullité toutes les fois qu'une interruption des services aurait été constatée entre le moment de l'acceptation et celui du tirage de la classe.

Les jeunes gens qui rentreraient dans l'enseignement avant le tirage au sort, auraient toutefois la faculté de souscrire un nouvel engagement. En conséquence, les maires qui invoqueraient la dispense du service militaire, en vertu d'un engagement contracté antérieurement à l'année du tirage au sort de la classe à laquelle ils appartiennent, devront, lorsqu'ils paraîtront devant le conseil de révision, avec les autres soldats de leur classe, produire des certificats d'exercice, vivés par les recteurs, pour chacune des années qui se sont écoulées depuis l'acceptation de leur engagement.

Permis de chasse. — M. le ministre des postes et télégraphes a décidé que la franchise concernant les demandes de permis de chasse, supprimée par arrêté du 4 juillet 1885, serait rétablie.

Les demandes de permis de chasse pourront donc, à l'avenir, être envoyées en franchise à la préfecture et aux sous-préfectures sous le couvert des maires, qui seront chargés de faire remettre le permis aux intéressés.

Faculté de droit de Toulouse. — L'ouverture des cours de la Faculté de droit de Toulouse est fixée au 3 novembre.

Le froid sévit avec une intensité peu ordinaire depuis quelques jours pour la saison actuelle, ce qui est un fâcheux présage pour l'hiver prochain. On grelotte rien que d'y penser.

Accident mortel. — Ces jours derniers, à la gare de Villebourbon à Montauban, pendant la manœuvre d'un train, un homme d'équipe, le nommé C..., a été écrasé entre deux wagons. La mort a été instantanée.

Naufrage en Garonne. — Nous lisons dans l'Avenir du Lot-et-Garonne :

Une barque montée par trois hommes et chargée de raisins, venant de Lavilledieu, opérant, ces jours derniers, sa descente en Garonne.

Arrivée en face de la deuxième arche du pont-canal, elle fut saisie par le remous et poussée par le flanc contre cette arche. Le choc fut si violent que la barque fut brisée.

Le patron, qui tenait le gouvernail tomba à l'eau et disparut un moment sous l'embarcation. Il put heureusement s'accrocher à deux corbeilles qui ont fait l'office de bouées de sauvetage, et grâce à des secours arrivés du Passage d'Agen, il a pu être ramené à terre. Cet homme est âgé de cinquante ans environ. Les premiers soins lui ont été donnés par un garçon de l'Hôtel Jasmin et un brave citoyen qui n'a pas hésité à se dépouiller de son gilet de flanelle et de son pardessus pour en revêtir le naufragé. Celui-ci a été ensuite transporté à la pharmacie Souleil.

Les deux autres hommes de l'équipage ont pu sortir du bateau sains et saufs.

La cargaison de raisins a été, en partie sauvée.

Une criminelle de dix ans. — Marie Blanc. — Cette petite fille de dix ans, qui émettait des allumettes chimiques dans la tisane de sa mère malade, plaçait de fines aiguilles dans sa seringue à injection, introduisait des morceaux de bois et des débris d'oignon dans l'anus de ses petits frères et tentait de tuer sa sœur à coups de hache — Marie Blanc a comparu hier devant la onzième chambre correctionnelle.

Le tribunal l'a déclarée irresponsable et l'a renvoyée dans une maison de correction jusqu'à l'âge de vingt ans.

ETAT CIVIL DE LA VILLE DE CAHORS du 8 au 17 octobre 1885.

Naissances.

Boudet, Eulalie, aux Junies.
Crabot, Jules, rue des Boulevards, 4.
Bonnet, Alphonsine, à Labarre.

Mariages.

Coudere, Guillaume, et Céliéri, Marie.

Décès.

Coudere, Hélène, 14 mois, Quai Champollion, 4.
Georgewich, Marie, chanteuse, 22 ans, (hospice).
Frézal, Honorine, 54 ans, rue St-James, 16.
St-Hilaire, Marie, 75 ans, (hospice).
Cayrat, Antoine, journalier, 65 ans, (hospice).
Decremps, Jean, cultiv., 82 ans, rue de la Liberté.

THÉÂTRE DE CAHORS

Direction de M. A. Hostermann.

DÉBUT DE LA TROUPE

Lundi 19 octobre 1885.

LES MOUSQUETAIRES DE LA REINE

Opéra comique en 3 actes, de M. de St-Georges, musique de M. L. Halévy.

ON COMMENCERA PAR

LES DEUX TIMIDES

Comédie en un acte, de MM. M. Michel et E. Labiche.

Musique du 7^{me} de ligne.

(de 4 à 5 heures.)

PROGRAMME DU JEUDI 15 OCTOBRE 1885.

Le Camp de Châlons (Allégo militaiie) Leroux.
Les Diamants de la Couronne (fantaisie) Auber.
Les Mille et Une nuits (Valse) Strauss.
Zampa (fantaisie) Herold.
Bella Bocca (Polka) Valdenfeld.

Bibliographie

LE TOUR DU MONDE. Nouveau journal de voyages. Sommaire de la 1293^e livraison (17 octobre 1885). — La Belgique, par M. Camille Lemoanier. Texte et dessins inédits. — Dix gravures de Taylor, A. Heis, Barclay, A. Deroy, H. Mellery et Slom. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, boulevard St-Germain, 79, à Paris.

JOURNAL DE LA JEUNESSE. Sommaire de la 672^e livraison (17 octobre 1885). Texte : Hervé Plémeur, par M. J. Colomb. — L'Ecole navale, par Louis Maussion. — La Jacquerie par M^{me} de Witt, née Guizot. — L'archipel des Carolines, par Henri Jacottet. — A travers la France : Saint-Lô, par Anthyme Saint-Paul. — Dessins : E. Zier, P. Renouard, Dosso. — Bureaux à la librairie Hachette et C^o, 79, boulevard St-Germain, à Paris.

LE BON JOURNAL. Sommaire du numéro du 18 octobre 1885. — Elie Berthet : La mésange bleue. — Victor Cherbuliez : Le Comte Kostia (suite). — Georges Ohnet : La Grande Marnière (suite). — René Maizeroy : Après la Saint-Martin. — Xavier de Montépin : Jean Vaubaron (suite). — Constant Guéroult : Les Dames de Chamblas (suite). — Bureaux rue Racine, 26, Paris.

LA NATURE, Sommaire du 17 octobre 1885.

— L'électricité à la Salpêtrière. D^r Z... — De la plus basse température que peuvent supporter la langue et le palais. Melsens. — Le camp retranché d'Anve, lieutenant-colonel Hennebert. — Le coq de bruyère (fin). E. Oustalet. — Ballons captifs transportables pour le service des armées; système Gabriel Yon. G. Tissandier. — Histoire de la sténographie. G. Renel. — Nouveau procédé pour éviter les collisions contre les icebergs, en temps de brouillard. A. Graham Bell. — Machine à vapeur à grande vitesse; système Westinghouse. G. Mareschal. — Nécrologie : Charles Robin. — Chronique. — Académie des sciences; séance du 12 octobre 1885. Stanislas Meunier. — Calendrier perpétuel facile à construire soi-même. E. Million. — Supplément : Boîte aux lettres. — Communications diverses. — Recettes et procédés utiles. — Bulletin météorologique de la semaine. — Bureaux 120, boulevard Saint-Germain, à Paris.

BRILLAT SAVARIN

S'il eût connu, eût été un grand consommateur de BOUILLON CIBELS, précieux pour faire instantanément, potages, jus, sauces et ragoûts. Pur extrait liquide de viande de bœuf; excellent consommé instantané; parfait cuit avec les légumes.

En vente chez M. MICHAUD-LARIVIÈRE fils, Epicerie Parisienne, 6, place du Marché, à Cahors.

St-Thomas, d'incrédite mémoire, ne voulut pas croire sans avoir vu. Il est facile d'en faire autant avec les Pilules suisses, car des centaines de guérisons dûment constatées sont signalées chaque semaine et dans tous les départements de France. Ally (Cantal), le 25 juin 1885. J'étais atteint d'une gastrite chronique, qui me faisait beaucoup souffrir; je ne pouvais digérer, j'éprouvais une lourdeur sur l'estomac et un grand mal de tête. Vos Pilules suisses m'ont bien soulagé; je vous autorise à publier ma lettre. Jean Duval, facteur; à Mr. Hertzog, pharmacien, rue de Grammont, à Paris.

SUCRAGE DES VENDANGES

Entrepôt de sucres brot; Sucres cristallisés; Sucre de maïs; Raisins de Corinthe, nouvelle récolte.

COUSTILLAS Jeune, rue de Bordeaux, PÉRIGUEUX.

SANTÉ A TOUS ADULTES ET ENFANTS

revenue sans médecine, sans purge et sans frais, par la délicieuse Farine dite de Santé :

REVALESCIÈRE DU BARRY, de Londres.

Guérissant les constipations habituelles les plus rebelles, dyspepsies, gastrites, gastralgies, phthisie, dysenterie, glaires, flatul, aigreurs, acidités, pituites, phlegmes, nausées, renvois, vomissements, même en grossesse, diarrhée, coliques, toux, asthme, étourdissements, bruits dans la tête et les oreilles, oppression, langueurs, congestion, névralgie, laryngite, névrose, darts, éruptions, insomnies, mélancolie, faiblesse, épuisement, paralysie, anémie, chloroses rhumatismes, goutte, tous désordres de la poitrine, gorge, haleine, voix, des bronches, vessie, foie, reins, intestins, musculeuse, cerveau et sang. Aux personnes phthisiques, étiques et aux enfants rachitiques, elle convient mieux que l'huile de foie de morue. — 38 ans de succès. 100,000 cures y compris celle de Madame la duchesse de Castelstuart, le duc de Pluskow, Madame la marquise de Bréhan, lord Stuart de Decies, pair d'Angleterre; M. le docteur professeur Dédé; Sa Sainteté feu le Pape Pie IX. Sa majesté feu l'Empereur Nicolas de Russie, etc. Egalement le meilleur aliment pour élever les enfants dès leur naissance. Bien préférable au lait et aux nourrices.

Quatre fois plus nourrissante que la viande, sans jamais échauffer, elle économise encore 50 fois son prix en médecines. En boîtes : 1/4 kilo, 2 fr. 25; 1/2 kilo, 4 fr.; 1 kilo, 7 fr.; 2 kilos, 12 fr. 16 fr.; 6 kilos, 36 fr.; soit environ 20 c. le repas. Aussi « LA REVALESCIÈRE CHOCOLATÉE. » Elle rend d'appétit, bonne digestion et sommeil rafraichissant aux personnes les plus agitées. En boîte de 2 fr. 25, 4 fr. et 7 fr. Envoi franco contre bon de poste. Aussi le ROI DES ALIMENTS pour Nourrissons, « FARINE PARFAITE DU BARRY » pour Enfants de tout âge et pour Adultes faibles, en boîtes rondes de fer blanc à 80 cts. et à 1 fr. 50, à ajouter 85 cent. pour l'affranchissement d'un paquet jusqu'à 3 kilos. de cette farine, soit 8 fr. 85 pour 40 boîtes de 80 cent. — Dépôt à Cahors, M. Bonvarlet-Clippet, épicier, et partout chez les bons pharmaciens et épiciers. — DU BARRY et C^o (limited), 8, rue de Castiglione, et 47, rue du Mont-Thabor, à Paris.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR est un sirop dépuratif et reconstituant, d'une saveur agréable, d'une composition exclusivement végétale, approuvé en 1778 par l'ancienne Société royale de Médecine et par un décret de l'an xiii. — Il guérit toutes les maladies résultant des Vices du Sang : Dartres, Scrofules, Eczéma, Psoriasis, Herpès, Lichen, Impetigo, Goutte, Rhumatisme. — Par ses propriétés apéritives, digestives, diurétiques et sudorifiques, il favorise le développement des fonctions de nutrition, il fortifie l'économie et provoque l'expulsion des éléments morbides, qu'ils soient virulents ou parasitaires.

Le ROB BOYVEAU-LAFFECTEUR à l'iodure de Potassium, est le médicament par excellence pour guérir les accidents syphilitiques anciens ou rebelles : Ulcères, Tumeurs, Gommès, Exostoses, ainsi que le Lymphatisme, la Scrofule et la Tuberculose.

Dans toutes les Pharmacies. — A Paris, chez J. FERRÉ, Pharmacien, 102, Rue Richelieu, et Successeur de BOYVEAU-LAFFECTEUR.

MAISON DE CONFIANCE ET DE BON MARCHÉ
ÉPICERIE PARISIENNE

6, Place du Marché, CAHORS

SUCRAGE DES VINS

AFFAIRE EXCEPTIONNELLE

La Maison MICHAUD-LARIVIÈRE fils, est heureuse d'informer sa nombreuse clientèle, qu'elle vient de traiter à des conditions très avantageuses, un achat considérable de **Sucres cristallisés, Cassonnades et Sucres de maïs**. — Elle pourra donc les lui offrir à des prix défiant toute concurrence.

La seule ambition de la Maison, est de satisfaire comme par le passé, aux justes exigences des clients, c'est-à-dire de vendre à bon marché, des marchandises d'une qualité irréprochable.

Raisins : Samos, Chesmès et Corinthe.

Alcool. — Colorant liquide. — Essence de Vinaigre.

LIQUEURS DE MARQUE

VINS FINS FRANÇAIS ET ÉTRANGERS

N. B. — La Maison n'a pas de Succursale ni de Représentant.

DISTILLERIE CENTRALE DU QUERCY

USINE A VAPEUR

CRÈME DE NOIX BOUTET

Liqueur tonique et anticholérique à base de fine champagne

MÉDAILLÉE PAR L'ACADÉMIE

Exiger le véritable nom : **STANISLAS BOUTET A CAHORS**

Dépositaire du Rhum Goodson. Provenance directe de la Jamaïque
6 francs la bouteille d'origine, droits compris

GRAND ASSORTIMENT DE LIQUEURS ET VINS FINS

MAISON DES 100,000 PALETOTS

ROLDES & MOILIN

Maison principale à Périgueux

Draperies et nouveautés Françaises et Anglaises pour Vêtements sur mesure. — Habillements tout faits. — Confection très soignée. — Uniformes et Livrées.

CHEMISES SUR MESURE

Gilets et Caleçons de flanelle. — Couvertures de voyage. — Vêtements de Caoutchouc. — Faux-cols. — Cravates, etc., etc.

PRIX MODÉRÉS. — TRAVAIL IRRÉPROCHABLE

M. Victor PIZANY, premier coupeur, intéressé Gérant de la Maison

Nota. — Pour cause d'agrandissement les magasins et ateliers situés rue de la Liberté n° 11 sont transportés boulevard Gambetta 32 (En face la Mairie).

ELEGANCE — PLUS DE DOS RONDS — SOUTIEN avec les

BRETELLES AMÉRICAINES HYGIÉNIQUES



La BRETELLE AMÉRICAINNE élargit la poitrine, produit une libre respiration et a une valeur inappréciable pour la jeunesse.

Elle écarte toute tendance au **Dos Rond**, renforce la voix et les poumons et est indispensable par le bien-être qu'elle donne à tous ceux qui en font usage.

Prix suivant qualité : 3, 5, 7.50 et 10 fr.

Seul dépôt chez : J. LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, Cahors

Machines à coudre de tous systèmes, garanties sur facture.

MERCERIE, BONNETERIE, DRAPERIE, CHAUSSURES, ARTICLES DE VOYAGE ETC

EXPOSITION



CAHORS 1881

B. DOUCÈDE

Marchand tailleur à CAHORS, rue de la Liberté.

DEMANDE

M^{lle} Lucette Bataille, tailleur en COSTUMES D'ENFANT, rue du Lyée, 21, demande des apprenties.

A VENDRE

UN TERRAIN

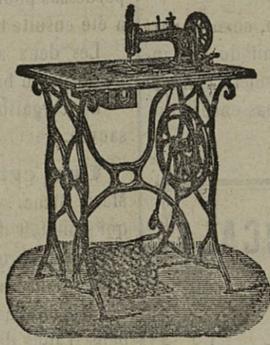
Situé sur le cours Fénélon appartenant à M. Ficat.

S'adresser à M. Pouget notaire à Cahors, ou à M. Excrouzailles entrepreneur de charpente. Facilités pour le paiement.

MACHINES A COUDRE

POUR FAMILLES ET ATELIERS

(Système perfectionné)



Maison CANGARDEL 4^{me}

G. DESPRATS, Successeur

LA MAISON SE CHARGE DE TOUTES LES RÉPARATIONS

LES RAMOS

Marchand tailleur rue Fénélon, 9, vient de transférer son

Magasin même rue, numéro 12, en face la Halle.

Il tient à la disposition de sa nombreuse clientèle ainsi que de tous ceux qui voudront bien l'honorer de leur présence, un grand choix de draperies nouveautés et draps de cérémonies pour pantalons, gilets et costumes complets, en tout genre.

Le sieur RAMOS, prévient le public que son Magasin, établi au premier, lui évitant des frais considérables, il peut livrer les costumes à 50 0/0 de rabais. Etouffes, coupe et façons garanties. Sur demande, les échantillons sont portés en ville et à la campagne.

ÉPICERIE FINE

COMESTIBLES, VINS FINS, LIQUEURS, EAU-DE-VIE, SIROP, CONSERVES ALIMENTAIRES.

Assortiment complet des Liqueurs des R. P. Célestins de Vichy.

Ces liqueurs sont faites avec le plus grand soin et ont pour base les sels alcalins des Eaux minérales de Vichy.

Eaux minérales de St-Galmier, Vals, Vichy et autres.

A. COUDERC

Boulevard Gambetta, 67, CAHORS

A VENDRE

Une grande MAISON, sise à Figeac, avec cour et vaste jardin, ainsi que l'Établissement des bains y annexé. Facilités pour le paiement. S'adresser au bureau du Journal.

AVIS

Nous prions nos abonnés en retard de vouloir bien nous couvrir au plus tôt par un mandat sur la poste.

Le propriétaire-gérant, Layrou.

GRAND SUCCÈS POUR L'INDUSTRIE FRANÇAISE!!!

Exposition universelle d'Anvers 1885

LES MACHINES A COUDRE PAR EXCELLENCE

« HURTU et HAUTIN »

Viennent de remporter encore les plus hautes récompenses

Deux grands Diplômes d'honneur

SEUL DÉPOT POUR LE DÉPARTEMENT DU LOT

Chez : Jean LARRIVE, fils aîné, 16, rue de la Liberté, CAHORS

Nouvelles machines à coudre HURTU, depuis 50 francs, garanties sur facture.

Machine HURTU, à fil continu, faisant 2,500 points à la minute.

SUCRAGE DES VENDANGES

AUX

PROPRIÉTAIRES ET VIGNERONS

Conformément aux dispositions du décret du 22 juillet dernier, M. le Directeur des Contributions indirectes, nous a donné l'autorisation d'ouvrir un dépôt de sucres bruts raffinés et cristallisés, destinés au sucrage des vendanges.

En conséquence, nous livrerons (avec la réduction des droits), aux propriétaires et vignerons qui en feront la demande, les quantités de sucre dont ils auront l'emploi, avec l'engagement par eux de se conformer aux dispositions édictées par l'Administration des Contributions indirectes.

JEAN CANGARDEL ET FILS.

MAISON GREIL

HABILLEMENTS TOUT FAITS ET SUR MESURE

Pour Hommes et pour Enfants

Atelier de Fabrication, rue J.-J. Rousseau, n° 37, à PARIS

Maison de vente, Boulevard Gambetta, n° 91, au coin de la rue Fénélon, à CAHORS

Vous trouverez chez M. GREIL, dans sa Maison de Cahors :

- Des Vestons pour hommes, depuis..... 5 fr.
- Des Habillements complets : Veston, Pantalon et Gilet, depuis... 14 fr.
- Des Pardessus mode, en bonne et chaude étoffe, façon des grands tailleurs, depuis..... 15 fr.
- Des Pardessus en tous genres pour enfants, depuis..... 7 fr. 50
- Des Soutanes en bon drap ou en bon mérinos, depuis..... 45 fr.
- Des Douillettes ou Houppelandes chaudement ourtées, depuis... 45 fr.
- Des Cabans, depuis..... 7 fr.

Et un joli choix d'échantillons de très belles étoffes de la plus grande nouveauté et du meilleur goût pour les Vêtements sur mesure, lesquels seront coupés et confectionnés par les ouvriers les plus habiles.

Vos commandes vous seront expédiées de Paris, directement et franco. Si vous le désirez, on les fera porter pour les essayer avant de les terminer; néanmoins elles vous seront livrées dans la huitaine au plus tard.

M. GREIL se charge aussi de faire faire sur mesure et par les meilleurs spécialistes, les Uniformes Civils et Militaires, — les Vêtements Ecclésiastiques, — les Livrées, — les Uniformes pour bataillons scolaires.

Habillements de tous genres et de tous prix

BON MARCHÉ SURPRENANT

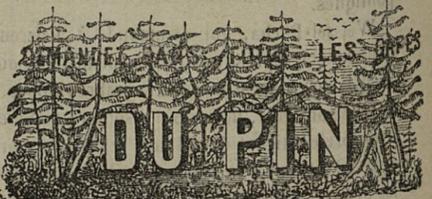
COMPLET, DRAP NOUVEAUTÉ, SUR MESURE, A 22 FRANCS

SE DÉFIER DES IMITATIONS ET CONTREFAÇONS
Jugement du Tribunal civil de la Seine du 8 mai 1875.

LA VELOUTINE

EST UNE Poudre de Riz spéciale préparée au Bismuth
PAR CONSÉQUENT D'UNE ACTION SALUTAIRE SUR LA PEAU
Elle est adhérente et invisible, ainsi donne-t-elle au teint une fraîcheur naturelle.
PARIS — Ch. FAY, Inventeur — 9, rue de la Paix

91 RÉCOMPENSES 1^{er} PRIX
MÉDAILLES D'ARGENT, OR
ET DIPLOME D'HONNEUR



LIQUEUR DITE ÉLIXIR DES VOSGES

Ayant obtenu la Grande

MÉDAILLE D'OR

A L'EXPOSITION UNIVERSELLE DE PARIS 1878

FOURGEAUD & LACOSTE

Membres de l'Académie nationale. Inventeurs & Fabricants
PÉRIGUEUX

Il est facile d'imiter. Il est difficile de créer

l'Élixir des Vosges est une liqueur SUI GENERIS dont les Bourgeois de Sapin forment essentiellement la base.

Il n'est pas et ne veut pas être une imitation de la GRANDE CHARTREUSE

PÉRIGUEUX 1880 DIPLOME D'HONNEUR
MEMBRE DU JURY
BORDEAUX EXPOSITION 1882 HORS CONCOURS

On demande des représentants sérieux, pouvant fournir de très bonnes références.